



Cowansville

GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

AVIS PUBLIC

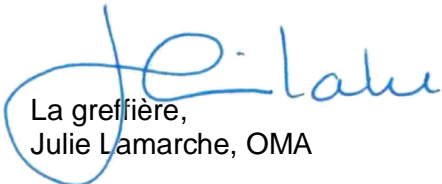
ENTRÉE EN VIGUEUR – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2021-119

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire tenue le 21 mars 2022, le **projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2021-119 relatif à un projet permettant la présentation de spectacles de chansonniers à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment existant localisé au 1000 rue du Sud - lot 3 356 378.**

Ce projet vise l'autorisation de présentation de spectacles de chansonniers à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment existant localisé au 1000 rue du Sud – lot 3 356 378.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce projet a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 19 avril 2022, date à laquelle il est entré en vigueur et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 11 mai 2022


La greffière,
Julie Lamarche, OMA